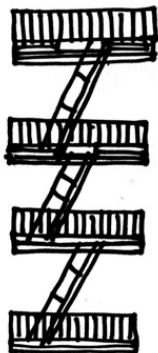


Les Archives Getaway proposent un cadre pour réfléchir et avancer collectivement, les Rencontres sont une des formes par lesquelles tous ceux qui le souhaitent sont invités pour, ensemble, se prêter à l'exercice.

*Ouvrir des espaces de discussion pour élaborer collectivement et publiquement, avec l'archive, boucler par le passé pour hybrider les pistes de l'actuel et de ce qui est à venir, trancher dans l'idéologie, forger de l'autonomie conceptuelle, contester la logique d'un temps implacable et de l'Histoire qui va avec, se libérer du présent qui n'en finit plus, chercher des alliés dans ce que nous retrouvons des luttes, des groupes et des mouvements passés, créer du possible, ouvrir des perspectives.  
Par l'escalier extérieur, comme un tremplin, à l'assaut du ciel.*



## Samedi 27 juin

13h30 - 15h **Accueil.** Le lieu est ouvert, ceux qui le veulent peuvent ainsi prendre connaissance de ce qui aura été produit pour l'occasion (liasses, sons, matériaux exposés).

15h30 - 18h **Pourquoi « Se défendre » ?** « Se défendre, c'est être libre ». Il s'agira de questionner cette formulation : « Se défendre », qu'est-ce que ça peut ou qu'est-ce que ça a pu vouloir dire, en quoi ce choix de formulation détermine déjà une position dans le rapport aux institutions de répression et de contrôle.

18h30 **Ciné-club : Vanishing point** (*plus de détails sur [getaway.eu.org](http://getaway.eu.org)*)

## Dimanche 28 juin

13h30 - 15h **Accueil.** Le lieu est ouvert, ceux qui le veulent peuvent ainsi prendre connaissance de ce qui aura été produit pour l'occasion (liasses, sons, matériaux exposés).

15h - 17h **La pratique des permanences et la défense libre.** Des collectifs Défense Active, Défense Collective, à l'expérience des boutiques de droit, sous des formes diverses, la pratique des permanences paraît répondre à différents besoins d'ouverture, mais aussi de prise en charge collective des problèmes posés habituellement de manière individuelle, et de mise en circulation des savoirs usuellement réservés aux professionnels et aux experts. On sait aussi quelles peuvent en être les limites si elle ne trouve pas à s'inscrire dans une dynamique subversive. C'est donc cette pratique, qui participe de l'expérience de nombreux collectifs jusqu'à aujourd'hui, qu'on voudrait mettre en perspective et discuter.

17h - 17h30 **Pause.** Pour ceux qui le souhaitent : diffusion du diaporama « Dossier et fichiers » (1977-1978) qui propose une analyse globale des formes de fichage à l'école, mais aussi dans les domaines du travail et de la santé, qui se mettent en place pour quadriller l'ensemble de la population.

17h30 - 19h **« Vous reprendrez bien un peu de défense ».** En interrogeant des participants aux expériences collectives autour de la défense dans l'après 68, il nous est apparu que la notion de défense s'élargissait bien au-delà du champ judiciaire et policier. Il s'agissait aussi de s'organiser face à toutes les institutions qui réclament de nous obéissance et individualisation. Se défendre face à la police et à la justice, mais également dans le travail ou son refus, ou encore par exemple face aux institutions de santé : en quoi cet élargissement du champ de la défense ouvre les pistes d'une proposition politique subversive.

**Discussions, matériaux, exposition**

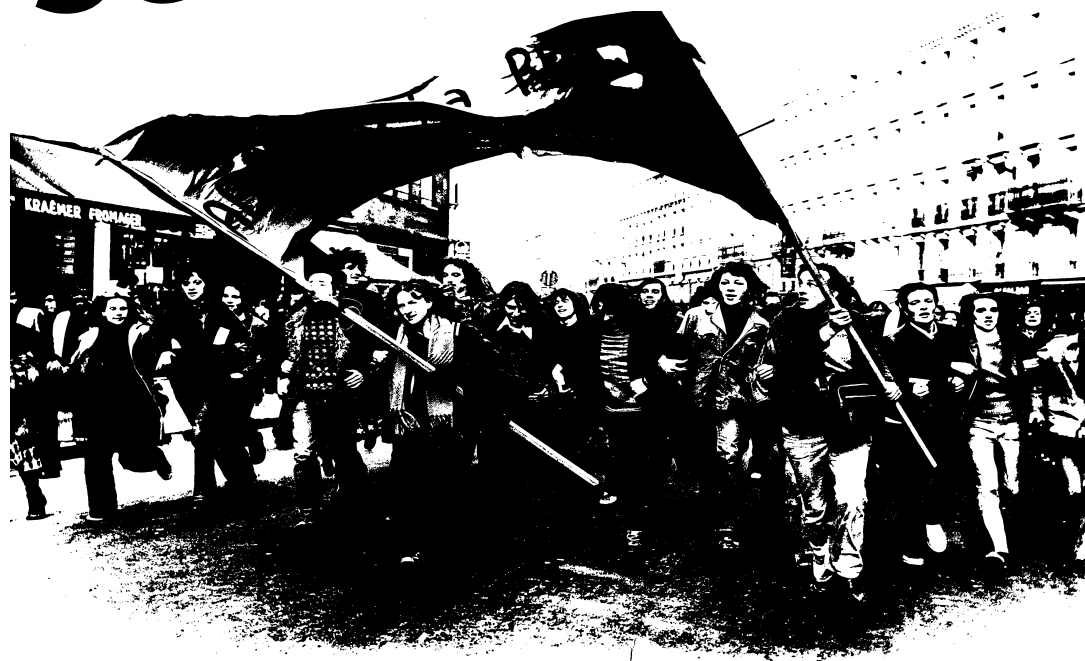
**ARCHIVES  
GETAWAY**  
LUTTES SOCIALES  
GROUPES REVOLUTIONNAIRES

## Quatrièmes Rencontres des Archives les 27 et 28 juin 2015

au 5, rue de la Révolution à Montreuil, M° Robespierre

Quelles sont les propositions et formes d'organisation qui ont vu le jour dans les défenses dites de rupture, active, collective, militante, libre... face à la police et à la justice, mais aussi plus largement ? Depuis aujourd'hui et pour plus tard, retour sur les années 60-70-80.

# se défendre



# Se Défendre,



On ne choisit pas de se retrouver au tribunal, en revanche on peut essayer d'y être le moins désarmé possible. La compréhension de ce qui se joue dans le rapport à la justice et à la police est un enjeu primordial pour les justiciables en actes ou en puissances que nous sommes tous. Plus encore, établir des lignes de conduites pour s'en sortir au mieux fait partie des aspects tactiques inévitables pour quiconque s'organise pour lutter. Ne pas prendre cette question en main c'est aboutir assurément le moment venu à être englouti dans l'anti-répression ou à payer un prix très lourd, parfois même les deux à la fois.

On peut constater que très tôt dans les formes organisées du mouvement communiste (comme en témoigne par exemple la *Lettre à Stassova et aux camarades emprisonnés de Moscou*, de 1905, dite « lettre sur la défense » de Lénine) une pensée tactique s'empare des questions de la défense et s'énonce comme telle. Nous faisons l'hypothèse que c'est autour de la défense des combattants de la guerre d'Algérie que quelque chose du même ordre se réactive et se réinvente. Des pratiques s'expérimentent alors, qui visent à comprendre et à mettre en crise la répression dans sa phase judiciaire, en lien avec la constitution générale d'un rapport de force. Cette fois-ci, ce sont les avocats qui sont principalement à la manœuvre.

À l'aube des années 70, cet héritage est retravaillé et réinvesti dans un champs social plus large, en même temps que s'élaborent des outils pour penser les dispositifs de discipline et de contrôle du point de vue de leurs usagers. Se mettent en place une réflexion autour du rapport à la justice et à la police et des pratiques offensives refusant l'assignation à la place habituelle du justiciable. Dans des groupes comme Défense Active à partir de 69 ou Défense Collective à partir de 72, dans des revues comme *Actes* à partir de 74, des avocats, des juristes, mais aussi des « usagers » des tribunaux, militants ou non, mettent en commun leurs savoirs et leurs expériences pour s'organiser dans une perspective subversive, au-delà de la défense militante, parfois même au-delà de ce qui se joue au tribunal, sur les questions liées aux droits sociaux (travail, santé...). De ce bouillonnement naîtront aussi les boutiques de droits, le courant de la défense libre, le CAPJ, gagnant par exemple le droit de consultation du dossier judiciaire (préalable nécessaire à l'éventualité de se défendre sans avocat) ou soutenant activement le refus du travail.

S'il ne reste pas rien de cela aujourd'hui (des guides sont écrits et diffusés plus ou moins largement, des « caisses de solidarité » ou des « legal team » existent ici ou là), la période est cependant beaucoup moins féconde et le rapport de force s'est beaucoup affaibli en notre défaveur. La confusion est parfois telle qu'il devient difficile de dire si le même fil court toujours.



Les Quatrièmes Rencontres des Archives seront consacrées à cette question, qui a déjà été abordée par la diffusion du *Manuel de l'Arrêté* publié par Défense Collective en 1972 dans l'*Invitation à l'inauguration des archives*, ainsi que la constitution d'une première liasse sur la défense. Ces éléments sont disponibles sur le site [getaway.eu.org](http://getaway.eu.org)



*Faire le point, comprendre, penser, avec et contre ce qui s'est déjà produit, en faire le tour puis, peut être, trouver ce qui serait adéquat, utile, intéressant, ce qui subvertirait quelque chose dans la situation présente. Contribuer à faire des salles d'audiences des lieux où une bataille se mène plus ouvertement, pieds à pieds, et non pas les chambres d'enregistrements des montants de travail gratuit et merdique, d'amendes pénibles, de mois et d'années de prisons qui sont distribués à tour de bras.*

**Tous ceux qui voudraient participer à ce chantier, qui auraient des documents à nous montrer ou à nous donner, des expériences à faire partager, des analyses à proposer, peuvent venir aux rencontres et contribuer à la mise en place du travail qui se poursuivra.**

*Pour parler du projet, envisager son devenir, proposer des pistes de travail, amener des documents, cataloguer, deviser...*

## Permanence des Archives

Dernière permanence avant septembre :

lundi 29 juin de 19h30 à 21h30

au 5, rue de la Révolution à Montreuil  
à Comme Vous Emoi, M° Robespierre

